

* OBJET :

PM40 000993 - Gravure « La tentation de Saint Antoine »

Gravure de Jacques Calot, copie de la seconde version dont l'original porte la date de 1635

Début du XVIIème siècle

Dimensions : 69/50

Article 2 : le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, le Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie des Landes, M. le Maire de SAINT SEVER, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le

3 JAN. 2005

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Jean Jacques BOYER